var SS00255 - Type de facturation *(Soins de santé)*

Description

Le genre de facturation

Codification

Valeur	Signification
0	Facture originale, associée à une période de séjour ou de soins déterminé(e)
1	Réintroduction d'une facture rejetée ou partiellement rejetée ou créditée
2	Facture complémentaire avec des prestations ou autres frais relatifs à une période de séjour ou de soins antérieurement facturée.
3	Note de crédit (valeurs négatives)
4	Facture de correction (valeurs positives et négatives) en accord avec l'organisme assureur
5	Facture de correction (valeurs positives et négatives) pour des forfaits de soins infirmiers suite à un déclassement après visite du médecin conseil
6	Facture originale partielle pour séjour « soins à basse variabilité » avec clôture trimestrielle ou annuelle. Une ou plusieurs autres factures partielles (type 6) ou la dernière facture du séjour (type 7) suivront.
7	Dernière facture du séjour « soins à basse variabilité » avec clôture trimestrielle ou annuelle. Il s'agit de la dernière facture qui suit la(es) facture(s) partielle(s) (type 6).

Remarques

- Une période de séjour ou de soins peut être répartie sur deux ou plusieurs factures originales partielles.
- Une facture originale ou complémentaire partielle peut contenir des montants négatifs.
- Une note de crédit et une facture de correction sont introduites à l'initiative de l'institution de soins ou du prestataire de soins qui facture, et peut annuler ou corriger une facture précédemment introduite.
- En cas de prestation de soins pour un patient hospitalisé ailleurs, on inscrit la valeur '0' pour la première facture, et donc pas la valeur '2'.
- En cas de facture introduite à nouveau alors qu'elle avait été précédemment rejetée par un autre organisme assureur, on inscrit la valeur '0'.
- La facture de correction de type 5 est uniquement utilisée dans le cadre d'un déclassement par le médecin conseil. En cas d'autres corrections éventuelles à l'initiative du praticien de l'art infirmier, on utilise une note de crédit (type 3), suivie d'une facture de réintroduction (type 1). La note de crédit et la facture de réintroduction peuvent figurer dans le même fichier de facturation, mais la note de crédit précèdera toujours la facture de réintroduction.
- Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI, à consulter sur le site web de l'INAMI sous '**Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique ?**' (recherchez Enregistrement de type 20 Zone 11).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Soins de santé	ALL	2015-01-01	2026-06-30

Info demandes de

Actuellement, cette variable n'est pas toujours remplie.

Code SS00255

Format SAS $1. (character)

Mots clés Prestations de soins de santé, Coûts

données

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)